



**Site Natura 2000
FR7200714
Zones humides de l'arrière
dune des pays de Born
et de Buch
Bilan d'animation du site**



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Claire BETBEDER
Chargée de mission Natura 2000



T. 05 58 78 37 81 - P. 07 77 26 21 08 - F. 05 58 78 57 21
natura2000@cdc-grands-lacs.fr
www.cdc-grands-lacs.fr

Année 2016

SOMMAIRE

CONTEXTE	2
<u>Le site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch</u>	2
<u>Missions de la structure animatrice</u>.....	2
<u>L'élaboration d'un bilan</u>	2
<u>Pour se situer dans le temps</u>	2
<u>Les actions ciblées</u>	3
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION POUR LES HIC & EIC	4
<u>Les contrats Natura 2000</u>	4
<u>Animation de la charte</u>	4
AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES.....	5
<u>Formations et séminaires</u>	8
ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	10
<u>Assistance technique</u>	10
<u>Veille</u>.....	11
VEILLE À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES LOCALES ET PUBLIQUES	12
PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU AU DELA DU SITE.....	12
<u>Mise en réseau</u>	12
<u>Suivi des démarches sur d'autres sites</u>.....	12
COMMUNICATION	13
<u>Outils et publications</u>	13
<u>Réunions d'informations et prises de contact</u>	13
<u>Manifestations publiques et animations</u>	13
GESTION DU SITE & BILANS.....	15
<u>Gestion administrative</u>.....	15
<u>Animation de la gouvernance du site</u>.....	15
<u>Gestion financière</u>	15
<u>Bilan humain</u>	15
<u>Synthèse et perspectives</u>	16

CONTEXTE

Le site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR7200714 « Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch », désigné au titre de la Directive Habitats, a été validé le 3 juillet 2014 à Sainte-Eulalie-en-Born.



Surface
12 890 hectares

Région biogéographique
Atlantique

Départements concernés
Gironde, Landes

Communes concernées
Aureilhan, Bias, Biscarrosse, Escource, Gastes, Labouheyre, La Teste-de-Buch, Lué, Mimizan, Parentis-en-Born, Pontenx-les-Forges, Sanguinet, Saint-Paul-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born et Ychoux.



Depuis cette date le site est rentré dans sa 1^{ère} phase d'animation (d'une durée de 3 ans renouvelable) et ce jusqu'au 31 décembre 2017 (élément acté par les collectivités, cf. [délibération](#)). Comme pour l'élaboration du DOCOB, suite à la sollicitation des services de l'État, c'est la Communauté de Communes des Grands Lacs qui s'est portée volontaire pour le portage de l'animation du site. Elle prouve alors sa volonté d'agir en faveur de la démarche Natura 2000 pour « être acteur plutôt que spectateur ».

Enjeux et objectifs fixés

La concertation locale avec les usagers du territoire a permis d'identifier [6 enjeux](#) sur ce site. Ceux-ci ont été déclinés en 15 objectifs opérationnels. L'intérêt de la mission d'animation est alors de parvenir à ces buts fixés ensemble en utilisant les différents outils du dispositif.

Les missions de la structure animatrice

Le rôle de la structure animatrice est pluridisciplinaire. La mission comprend en effet plusieurs activités listées ci-après :

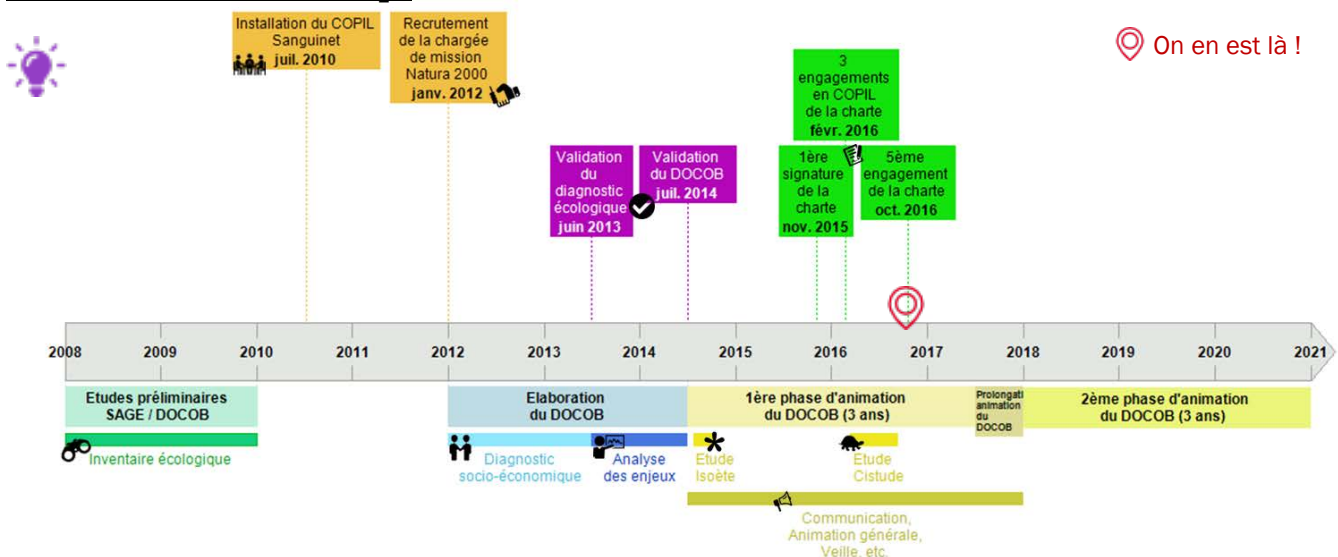
- gestion des habitats et des espèces par le biais de la charte et des contrats,
- amélioration des connaissances naturalistes en utilisant des démarches scientifiques,
- appui technique aux porteurs de projet pour la mise en place des évaluations des incidences Natura 2000,
- information, sensibilisation et valorisation du site,
- veille à la cohérence des politiques locales et publiques,
- suivi et mise à jour du DOCOB, gestion administrative,....

L'élaboration d'un bilan

L'intérêt du bilan annuel en période d'animation est multiple : visualiser l'atteinte des objectifs, comprendre et faire évoluer les outils ou les actions pour palier certains manques, etc...

Etablir ce présent document permet également à la structure animatrice de rendre des comptes aux usagers publics et à ses partenaires financiers pour montrer, notamment, la répartition du temps consacré aux multiples activités du poste. A noter, ce travail est réalisé en cohérence avec le cahier des charges de l'animation établi par les services de l'État et, répond aux exigences administratives cadrées dans le dispositif Natura 2000.

Pour se situer dans le temps



Les actions ciblées

Pour rappel, il semble judicieux de replacer le cahier de route fixé par le DOCOB, à suivre pour l'animation du site Natura 2000. On fait ici référence aux actions listées dans le catalogue annexé au plan de gestion.

Pour les zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, ce catalogue comprends 31 actions à mettre en œuvre, selon une priorité (1, 2, 3) et les opportunités.



Thème des actions	Intitulé des actions <small>Une fiche synthétique existe pour chaque action</small>	Priorité
Mise en œuvre et animation	CREATION DE L'IDENTITE DU SITE	2
	MISE EN ŒUVRE, MISE A JOUR ET EVALUATION DU DOCOB, COORDINATION GENERALE ET GESTION ADMINISTRATIVE	1
	ANIMATION DE LA CONTRACTUALISATION ET DE L'ADHESION A LA CHARTE NATURA 2000	1
	ELABORATION ET ANIMATION D'UN PROJET AGROENVIRONNEMENTAL	2
Information, sensibilisation et valorisation	EDITION ET DIFFUSION DE DOCUMENTS ET INFORMATIONS THEMATIQUES DE VULGARISATION ET DE SENSIBILISATION	2
	ORGANISATION DE SESSIONS D'INFORMATIONS DU PUBLIC	1
	INFORMATION ET SENSIBILISATION AUPRES DES USAGERS DES LACS	1
Gestion des habitats	AMELIORATION ET MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE NATUREL DU BV	1
	RECONQUETE EXTENSIVE DES MILIEUX OUVERTS	1
	GESTION EXTENSIVE DES MILIEUX OUVERTS	1
	MAINTIEN ET GESTION EXTENSIVE DES VEGETATIONS AQUATIQUES LACUSTRES DES ETANGS DE CAZAUX-SANGUINET ET PARENTIS-BISCARROSSE	1
	ENTRETIEN ET MAINTIEN DES ETANGS ET PLANS D'EAU	2
	ENTRETIEN ET MAINTIEN DES PIECES D'EAU TEMPORAIRES	2
	ENTRETIEN DES PELOUSES MESOHYGROPHILE A ISOETE EPINEUX	2
	MAINTIEN DES COMMUNAUTES PIONNIERES EN MILIEUX HUMIDES	1
	GESTION EXTENSIVE DES MILIEUX TOURBEUX	2
	PROTECTION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRES SENSIBLES	2
	MAINTIEN DES CLAIRIERES EN FORET	2
	RESTAURATION ET ENTRETIEN DES RIPISYLVES	3
	CONFORTEMENT DES BERGES	2
	GESTION DES BOISEMENTS ALLUVIAUX ET SENSIBILISATION AUPRES DES USAGERS	3
Gestion des espèces	AMELIORATION DU DEPLACEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES ESPECES AQUATIQUES	3
	FAVORISATION DU DEVELOPPEMENT DES EIC ET REDUCTION DE LEUR MORTALITE	1
	AUGMENTATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DU SITE POUR LES CHAUVES-SOURIS	3
Amélioration des connaissances et suivi	CARTOGRAPHIE ET INVENTAIRE DES HABITATS FORESTIERS	1
	APPROFONDISSEMENT DES PROSPECTIONS, AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA FLORE PATRIMONIALE ET EXPERIMENTATION DE GESTION	1
	VERIFICATION DE L'ETAT DES POPULATIONS DES MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES	2
	LOCALISATION DES SITES D'ENSOLEILLEMENT ET DE PONTES DE LA CISTUDE...	2
	APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES CHIROPTERES DU SITE	2
	REALISATION D'UN INVENTAIRE SUR LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES	3
	EXPERIMENTATION POUR RESTAURER LES COMMUNAUTES A FLUTEAU NAGEANT	3



En s'engageant dans un contrat



En signant la charte



Toutes personnes volontaires, collectivités, propriétaires, gestionnaires ou pratiquants de loisirs du site peuvent agir pour la préservation du site Natura 2000, de ses habitats naturels ou de ses espèces protégées. Et ce, en mettant en application les actions de gestion des habitats ou de gestion des espèces.

La structure animatrice, quant à elle, peut engager des démarches et études pour :

- réaliser l'animation concrète et interpeller ces potentiels maîtres d'œuvre,
- informer, sensibiliser et valoriser le site,
- améliorer les connaissances.

Ces activités d'animation réalisées chaque année sont notamment présentées dans les paragraphes suivants.

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION POUR LES HIC & EIC

Pour parvenir aux objectifs fixés dans le DOCOB, préserver ou restaurer des habitats d'intérêt communautaire, des habitats d'espèces et, améliorer les conditions de vie des espèces, il existe deux outils : les contrats Natura 2000 et la charte. Une des principales missions de la structure animatrice est donc de favoriser la signature de contrats Natura 2000 avec les ayants-droits, propriétaires, et exploitants de parcelles inscrites dans le site N2000, et animer la charte pour qu'elle soit connue, appliquée, voire signée.

Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 ont pour objectif de parvenir à la restauration de certains milieux dégradés ou de préserver certains habitats dépendants d'une intervention humaine.

Un dossier a été monté en novembre 2016. Il fait référence à la volonté d'un propriétaire de parcelles lacustres du lac de Cazaux-Sanguinet pour réaliser des travaux de **confortement de berge**. Ce contrat comprend surtout l'abattage d'arbres (Pins maritimes) dangereux. Certains individus sont, en effet, situés sur la frange rivulaire et menacent de tomber, alors que d'autres sont complétement tombés dans le lac. Ces secteurs ont un grand intérêt puisque les végétations à Lobélie de Dortmund peuvent s'y développer : l'habitat 3110 est donc visé.

L'enlèvement de ces arbres devrait favoriser le développement de cet habitat, présent sur toute la rive ouest du lac de Cazaux-Sanguinet. L'ombre et la litière qu'ils apportent empêchent actuellement l'accroissement de ces végétations.

Le contrat contient en plus un volet surveillance des espèces invasives, car elles pourraient s'implanter avant même les espèces patrimoniales.



D'autre part, depuis 2015, des discussions sont engagées avec la Fédération des chasseurs des Landes et la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, mais rien n'a encore abouti pour la mise en place d'actions en faveur d'espèces ou d'habitats.

Animation de la charte

La charte Natura 2000 constitue un engagement unilatéral du propriétaire envers les milieux naturels situés sur ses parcelles, sans contrepartie financière. Au-delà du résultat final : la signature de la charte, la priorité demeure **l'information sur les bonnes pratiques** listées dans ce document.

Les réunions et échanges réalisés avec différentes associations ont permis de faire connaître le dispositif et le contenu de la charte Natura 2000 et la 1^{ère} signature est survenue le 3 novembre 2015.

L'année 2016 comprend aussi son lot d'engagement puisque 4 nouveaux signataires ont rejoint le club de voile de Sanguinet :

- l'A.A.P.P.M.A. de Cazaux-Sanguinet, représentée par M. DARTIX,
- l'A.C.G.E.L.B. représentée par M. HALIBERT,
- l'amicale Lou Stalet, représentée par M. BROUSTEY,
- les Chantiers d'Insertion des Grands Lacs, représentés par Mme JARNAC.

La poursuite des échanges, de la vulgarisation de cet outil, est prévue dans les prochaines années d'animation. L'année 2017 devrait commencer avec une signature des Pupilles de l'Enseignement Public des Landes (PEP 40), situés à Biscarrosse.

[Retour en image sur les signatures de la charte](#)

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Etape importante dans la vie d'un site Natura 2000, l'amélioration des connaissances est nécessaire pour obtenir de nouvelles données écologiques. Cela permet ensuite d'adapter les enjeux fixés dans le DOCOB et de mettre à jour le plan de gestion.

Pour ce faire, il paraît important de réaliser des inventaires (avec des compétences internes ou des personnes externes : stagiaires, bureau d'études, etc...), de s'appuyer sur les démarches et études en cours (Plan nationaux d'actions, inventaires pour des études spécifiques, etc.), ou de mettre à profit les visites de site.



1. Inventaire Cistude d'Europe

Comme prévu dans le catalogue d'actions du DOCOB, l'amélioration des connaissances ciblait la réalisation d'un inventaire en faveur de la Cistude d'Europe. Certes, l'espèce est connue pour être présente sur les anses calmes des étangs, les bras morts des tributaires des lacs, les lagunes, quelques cours d'eau, fossés ou crastes. Mais les données sont non exhaustives. Par ailleurs, l'état de la population n'est, à ce jour pas défini.

L'objectif de l'étude était donc d'améliorer les connaissances sur cette espèce.

Pour ce faire, un stagiaire en Master IMACOF a été recruté, et une demande préalable de capture a été transmise aux services de l'Etat pour effectuer, si nécessaire, un suivi dit « capture-recapture ». Cette dernière n'ayant pas été acceptée, seul un suivi visuel a pu être effectué sur la période mars à septembre.

La surface du site Natura 2000 étant trop importante, un plan d'échantillonnage a dû être établi pour prospecter les zones favorables. Le protocole, réalisé selon les travaux de l'association Cistude Nature et les différentes références bibliographiques, prévoyait de passer maximum 3 fois sur une même station d'observation : si au 1^{er} la Cistude est observée la station est validée ; si au 3^{ème} passage aucun individu n'est vu, elle est invalidée.

Bilan de l'étude


Il semblerait que les sites d'ensoleillement du site soient favorables au développement de la Cistude d'Europe mais la majeure partie des sites prospectés sont utilisés par sa concurrente, la Tortue de Floride. Son statut étant désormais éclairci au travers de la Liste des Espèces Invasives, il sera intéressant d'étudier les actions possibles pour gérer son développement.

Premiers résultats

-  **28** sites observés
- 3** types de milieux prospectés :
 -  étangs, lagunes et mares,
 -  marais,
 -  crastes et fossés.
- 12**  Cistudes contactées contre
- 38**  Tortues de Floride

Bilan

La situation est inquiétante

 Les zones humides du territoire sont favorables à la Cistude d'Europe mais la concurrence avec la Tortue de Floride est élevée.



2. Pêches électriques

Au cours de l'animation du DOCOB, les animateurs sont parfois appelés à suivre des démarches parallèles réalisées sur le site Natura 2000 :

- PPG,
- inventaire des zones humides dans le cadre du SAGE,
- diagnostic cours d'eau,
- etc.

Ces démarches sont utiles et peuvent permettre d'améliorer les connaissances sur le site. De plus, elles peuvent ouvrir de nouveaux champs de connaissances sur certains aspects ou certaines espèces, souvent négligées par la démarche Natura 2000 : le cas de certains poissons patrimoniaux tels que le Brochet Aquitain.

En 2016, des pêches électriques ont été organisées par la FDAAPPMA des Landes sur plusieurs secteurs du site Natura 2000 dont :



- la lagune de Bias,
- les marais du lac de Cazaux-Sanguinet en rive est, entre la craste de Liboy et le camping Mayotte,
- la zone humide au port de l'Estey, à proximité du ruisseau et de la craste du Gard.

Ces suivis ont permis d'avérer l'intérêt de ces sites pour le Brochet et la souche aquitainienne (prélevée en abondance sur la lagune de Bias).

Cela a également été l'occasion de suivre l'état des milieux (en voie de fermeture ou autre), leur intérêt pour d'autres cortèges (insectes, amphibiens, etc.).

La participation à ces suivis écologiques permet également de se mettre en relation avec des techniciens spécialisés, et de confronter leurs avis et connaissances dans l'objectif de mener à bien un projet de conservation ou de restauration des milieux en faveur des espèces suivies.

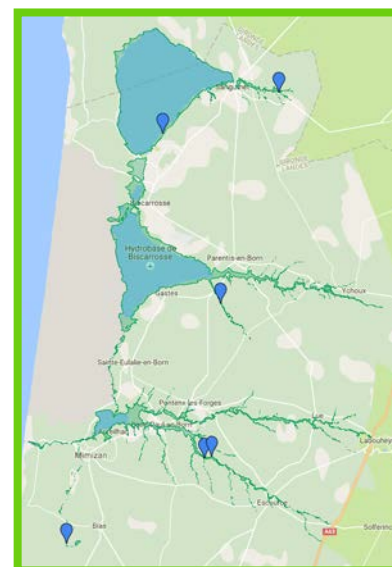
Différentes pistes d'action ont notamment découlé des prospections estivales sur les sites précités :

- création de nouvelles mares sur le canal de Ceyrolles pour permettre aux Brochets de remonter. Indirectement ces sites seraient favorables à de nombreuses espèces : insectes et amphibiens d'autant qu'on se situe dans un contexte très forestier,
- suivi de l'entretien des marais situés en rive est du lac de Cazaux-Sanguinet. La gestion appliquée semble être tout à fait favorable au développement des poissons mais il y a des risques de pertes à cause de leur fermeture, ou par manque de circuit d'eau,
- réouverture des zones humides longeant les cours d'eau du Gard pour favoriser la reproduction du Brochet. Cette action serait également favorable aux différentes espèces attachées aux zones humides (avifaune, insectes, amphibiens et mammifères semi-aquatiques).

3. Inventaire des odonates

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO), le C.P.I.E. Seignanx-Adour et le CEN Aquitaine proposent une formation gratuite destinée à initier les professionnels de l'écologie à la détermination des Odonates, ainsi qu'aux méthodes d'inventaires et de suivis. Cette formation avait été suivie en juin 2015. Parce que ce groupe d'insectes est méconnu sur le site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, il a été décidé de mettre en place un suivi sur cinq secteurs du site :

- l'amont de la Gourgue à Sanguinet,
- la Pave à Parentis-en-Born,
- l'embouchure de la craste neuve sur le lac de Cazaux-Sanguinet à Biscarrosse,
- la tourbière de Ménéou à Pontenx-les-Forges,
- la lagune de Bias.



Inspiré du protocole STELLI, ce suivi comprenait l'inventaire des insectes imagos et de leurs exuvies. Il était donc prévu de parcourir pendant au minimum 30 minutes le site visé (sur un linéaire), de relever l'identité des odonates en remplissant une fiche terrain et de prélever, sur le retour, les exuvies trouvées.

Bilan de l'étude

Cette 1^{ère} année n'a pas pu donner de résultats satisfaisants pour les raisons suivantes :

- les conditions stationnelles du début de printemps (niveaux d'eau très haut, vents forts, etc.) qui ont décalé l'émergence des adultes,
- le manque de connaissance, et surtout de pratique, qui a ralenti l'inventaire,
- le manque de temps dédié à la pratique et aux relevés qui n'a pas permis de réaliser tous les passages.



Suite à cette étude, on peut uniquement conclure sur le potentiel d'accueil des sites visés pour les odonates qui est présent puisque chaque site a fait l'objet de contacts avec des imagos et certains de différentes espèces.

Il sera certainement judicieux de poursuivre les suivis en limitant les sites pour se consacrer à l'identification précise des espèces. Effectivement ce travail, quand on débute, demande beaucoup d'assiduité, de pratique, et suppose une répétition importante avant d'être en mesure de reconnaître, en vol, les espèces.

4. Cartographie des habitats forestiers

Ciblé comme étant LA priorité de l'amélioration des connaissances sur ce site, la mise à jour de la cartographie des habitats naturels forestiers a été engagée cette année 2016 et se poursuivra en 2017. Ce travail est réalisé par les deux phytosociologues du C.B.N.S.A., à la demande de la DREAL Aquitaine.

Dans ce cadre, et pour en savoir plus sur la diversité des milieux et leurs histoires, les milieux forestiers de bord de rivière s'étant installés récemment suite à l'exode rural, un travail d'animation, favorable à l'amélioration des connaissances, a été mis en place sur Sanguinet.

En concertation avec la mairie et les élus locaux, l'animatrice Natura 2000 s'est lancée à la recherche de témoignages des anciens de la commune pour connaître les pratiques pastorales notamment autour de la Gourgue. A cette occasion, cinq personnes ont été contactées, deux rencontrées. Elles ont pu expliquer à l'animatrice dans quel état les rives de la Gourgue se trouvaient dans les années 1960 : c'étaient des milieux ouverts, exploités par les animaux et surtout les riverains pour y produire du fourrage ou à défaut le jardin.

La rivière était également utilisée par les pêcheurs. Certains milieux étaient toutefois déjà inaccessibles du fait de l'engorgement des sols.

Aujourd'hui toutes ces pratiques ont disparu, le milieu s'est alors refermé. Les habitants interrogés déplorent notamment cet état.

Dans l'objectif de rappeler ces éléments aux habitants de la commune, aux élus et aux propriétaires actuels, parfois détachés de ce passé, il est prévu d'organiser, courant 2017, un café-débat. Ce sera également l'occasion d'échanger sur les pré-résultats de l'étude cartographique et de débattre sur l'avenir de ces milieux.



5. Suivis photos

En 2016, la CCGL s'est équipée d'un piège photo à déclenchement automatique pour réaliser des suivis photographiques sur le site Natura 2000 et les milieux naturels du territoire. Pour l'instant, après 1 mois de mise à l'essai, seules des vidéos de grands gibiers (sangliers, chevreuils), renard et blaireau ont été observées.

Les prospections vont se poursuivre dans l'espoir d'obtenir des résultats plus intéressants : Loutre ou Vison par exemple. Même si l'outil ne semble pas adapté à la reconnaissance de ce petit mustélide, cela pourra aider à déterminer l'emplacement des pièges cages à mettre en place dans le cadre du PNA transitoire.

6. Etudes sur l'étang des forges de Pontenx-les-Forges

a. Projet tutoré

En fin 2015, l'animatrice du SAGE, associée à l'animatrice du DOCOB ont encadré 5 élèves de Master 2 mention « Biodiversité et Suivis Environnementaux », de l'université de Bordeaux, dans le cadre d'un projet tutoré. L'objet de ce projet étant le diagnostic et la caractérisation de zones humides autour de l'étang des Forges à Pontenx-les-Forges. Le travail a été réalisé en partenariat avec le propriétaire, à savoir, la Compagnie des Landes.

Une fois la méthodologie de travail définie, les étudiants ont pu réaliser leurs inventaires et élaborer leur diagnostic. Des préconisations de gestion étaient attendues en faveur des milieux et des espèces inventoriés. Malgré quelques difficultés de protocole, de terrain (vaste site, saison non favorable pour l'étude de la flore, etc.,...), les résultats ont été présentés en janvier 2016.

Des premiers éléments sont intéressants mais il manque de précision pour mettre en place des actions spécifiques. Il sera sans doute opportun d'approfondir leur travail.

b. Gestion des plantes invasives



Pour répondre à une problématique de plantes invasives, et notamment l'apparition inquiétante d'herbiers de Jussie, la directrice de la Compagnie des Landes et les agents de la CDC Biodiversité (en charge de la gestion de certaines parcelles, du fait du conventionnement au titre de la compensation pour l'A65) ont sollicité le technicien rivières et l'animatrice du DOCOB. Un diagnostic a été élaboré en avril 2016 pour étudier l'ampleur des dégâts et proposer une intervention humaine (arrachage manuel). Celle-ci a eu lieu sur une matinée, avec l'équipe des C.I.G.L. dans le courant de l'été.

c. Gestion de l'étang

Ce site particulier a également fait l'objet d'une autre étude. Celle-ci a réuni les services de l'ONEMA, le syndicat mixte Géolandes, la mairie, la compagnie des Landes, la CDC Biodiversité, l'animatrice du SAGE et l'animatrice Natura 2000 à la demande du technicien rivières du S.M.B.V.L.B. pour faire le point sur l'arrêté préfectoral (fixant notamment des prérogatives sur le mouvement des pelles de l'ouvrage,...) et son suivi. C'était l'occasion d'en savoir plus sur les devoirs de la CIE des Landes en faveur de la sauvegarde de ce plan d'eau atypique, à l'origine créé pour l'activité des Forges et de visualiser les futures incidences (positives ou négatives) de leur mise en œuvre sur les milieux attenants. Plusieurs études découleront de cette rencontre, des incertitudes étant encore à lever (contamination des vases par les métaux lourds, état de l'ouvrage de régulation, etc.).

Formations et séminaires

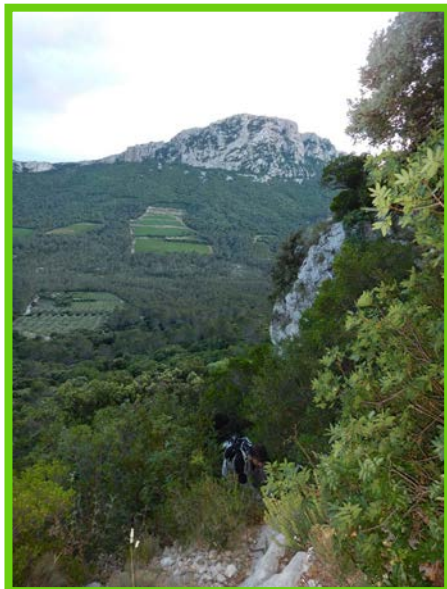
1. Séminaire tourbière

Un séminaire dédié à la connaissance et à la conservation des tourbières et landes humides d'Aquitaine a eu lieu les 10 & 11 février 2016. Co-organisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine et le C.B.N.S.A. dans les locaux du C.P.I.E. Seignanx-Adour, ces journées techniques, étaient destinées prioritairement aux animateurs de sites Natura 2000 et gestionnaires aquitains. La 1^{ère} journée était dédiée à des présentations et échanges sur l'état des connaissances et le fonctionnement de ces milieux, la 2^{nde} a porté sur l'évaluation et le suivi des milieux et espèces des landes et tourbières, et sur les retours d'expériences de gestion menées sur le triangle landais. 2 sorties, au Moura de Montrol et sur les tourbières de Mées, ont permis de prolonger les échanges sur le terrain et de visualiser concrètement la mise en place de certaines actions.

Bilan de la formation

Au travers des différentes interventions, il paraît primordial de s'attarder sur ces milieux tourbeux si particuliers sur notre territoire.

2. Initiation à l'acoustique des chiroptères



Le catalogue d'actions du DOCOB, prévoit également d'améliorer les connaissances sur les chauves-souris du site. Un inventaire avait été réalisé lors de l'élaboration du document, en 2012, mais celui-ci n'était pas exhaustif vu l'ampleur du site.

Les études sur ce groupe de mammifères sont spécifiques et supposent d'être compétents, notamment dans la reconnaissance acoustique des ultrasons émis par chaque espèce. C'est pourquoi, l'animatrice du site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch a fait le choix de se former en suivant la formation d'initiation à l'acoustique proposée par l'ATEN, en juin 2016.

Bilan de la formation

Ces trois jours enrichissants ont permis de découvrir ce domaine si particulier relatif aux chauves-souris. Cela a également été l'occasion, pour l'animatrice, de découvrir les méthodes et les outils de suivis, dont la complexité varie du simple au double.

Avant d'établir un quelconque suivi *in situ*, il faudra donc prendre en considération tous ces éléments, ou s'appuyer sur des démarches participatives existantes, telles que l'opération [Vigie-Chiro](#).

3. Initiation sur les habitats naturels

Une autre formation a été suivie par l'animatrice en novembre 2016 : l'initiation à la détermination d'un habitat naturel organisée par le C.B.N.S.A. à la demande de la DREAL Aquitaine.

Cette formation, a permis d'aborder la phytosociologie, une science qui paraît inaccessible, et qui finalement fonctionne comme les autres domaines naturalistes (ornithologie,...).

Bilan de la formation

Grâce aux interventions des phytosociologues locaux, les animateurs et gestionnaires participants ont pu comprendre et mettre en application les différentes étapes relatives à l'identification d'un habitat naturel :

- l'observation et les relevés de terrain,
- l'analyse statistique,
- l'élaboration des cartographies d'habitats,
- l'influence des pratiques de gestion.

Cette formation sera très certainement mise en application sur le site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, mais elle demandera, comme dans tous les domaines, de développer certaines compétences, notamment botanique, l'identification des espèces étant LA base de cette science.



4. Petite faune

Deux journées ont été consacrées à cette thématique. Destinées aux gestionnaires des espaces naturels, aux techniciens rivières et aux agents voiries, elles ont permis de faire le point sur le franchissement des ouvrages par les mammifères semi-aquatique et les moyens à développer aux différentes échelles pour leurs prises en compte.

ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS (E.I.N.)

Assistance technique

La prise en compte des enjeux Natura 2000 et la préservation de l'état de conservation des sites passent par une intégration des objectifs de conservation des DOCOB dès l'amont des plans, programmes, travaux et interventions dans les sites Natura 2000 ou en zones d'influences. Le régime d'évaluation des incidences impose la mise en cohérence des projets.

Un des rôles de l'animateur Natura 2000 est alors d'assurer l'assistance technique à l'évaluation des incidences Natura 2000 pour les porteurs de projets demandeurs et de veiller, au bon respect des objectifs du DOCOB dans leurs plans, programmes ou manifestations. L'animateur peut également intervenir à la demande des élus pour répondre à leurs interrogations en termes de gestion de milieux mais aussi s'il existe des litiges entre leurs services et des actions réalisées par leurs administrés. Le tableau ci-dessous présente les différents dossiers pour lesquels une assistance a été sollicitée :

Projet	Type de sollicitation		Solliciteur			Objet de l'assistance
	En amont du projet	Après réalisation	Porteur du projet	Elu	Autre	
Déblai/remblai autour d'une tonne de chasse à Sanguinet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Constatation des dégâts réalisés pour appuyer le P.V. de la police municipale.
Dragage du port de Navarosse à Biscarrosse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diagnostic floristique pour vérifier la présence ou non d'espèces protégées. C'était le cas, les travaux ont donc dû prendre en considération les remarques.
Abattage de chênes de 80 ans sur Escource	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérification des droits du propriétaire. Il ne rentre dans aucun cadre réglementaire et est donc dans ses droits pour abattre de vieux arbres, même dans un site N2000.
Chênaie à Aureilhan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem
Remblai en rive ouest du lac de Cazaux-Sanguinet pour création de ponton	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vérification des enjeux du site : bien présents puisqu'on se trouve sur des habitats 3110 à Lobélie de Dortmaan. Suivi des échanges pour prise en considération de ces enjeux.
PLU de : - Ychoux, - Biscarrosse, - Pontenx-les-Forges - Luè	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En amont du projet : fourniture des données du DOCOB. En aval du projet : formulation d'un avis (à la demande des services de l'Etat).
Installation d'hébergements touristiques flottants sur les lacs du Born	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fourniture des données du DOCOB, aide à l'élaboration de l'évaluation des incidences pour prendre en considération tous les enjeux et respecter les objectifs. Aide à l'étude des scénarios les moins impactants.
Aménagement d'un wakepark à Parentis-en-Born	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aide à l'élaboration de l'EIN. Conseils pour prendre en considération tous les enjeux et respecter les objectifs.
Gestion par fauche des roselières à Sanguinet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulation d'un avis pour sensibiliser le porteur de projet sur les enjeux du site.
Installation d'une activité de kite-surf à Sanguinet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Relai pour alerter les services de l'Etat, avis auprès du solliciteur sur le choix de l'emplacement du porteur de projet, car situé dans les zones à enjeux : herbiers à Lobélie.
Permis de construire d'un bâtiment bois, Yacht club d'Ispes, Biscarrosse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aide à l'élaboration de l'EIN. Conseils pour le dossier.

Projet	Type de sollicitation		Solliciteur			Objet de l'assistance
	En amont du projet	Après réalisation	Porteur du projet	Elu	Autre	
Installation d'une école de Stand-Up paddle à Navarrosse, Biscarrosse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aide à l'élaboration de l'EIN. Conseils pour le dossier et pour les personnes ressources à contacter.
Manifestation sportive : raid XL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aide à l'élaboration de l'EIN.
Etudes diverses : - Zone de compensation Biscarrosse - Camping du Talucat, Saint-Paul-en-Born - Piste cyclable Luë-Pontenx-les-Forges - Etude d'un itinéraire de randonnée autour du lac d'Aureilhan - Etude sur le courant de Mimizan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fourniture des données du DOCOB, aide à l'élaboration des EIN pour prendre en considération tous les enjeux et respecter les objectifs.
Elaboration d'un plan simple de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérification de la situation des parcelles visées (non concernées par le périmètre N2000), conseil pour contacter le C.R.P.F.

Veille

Différents projets et manifestations ont également fait l'objet d'une veille par l'animatrice du site Natura 2000. C'est le cas du :

- 1. [Raid XL](#) qui, cette année, s'est déroulé en partie sur l'étang d'Aureilhan à Mimizan ;
- 2. [Flying spirit](#) évènement aéronautique organisé sur le site de Latécoère à Biscarrosse.



VEILLE À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES LOCALES ET PUBLIQUES

Faire intégrer les enjeux et objectifs fixés dans le DOCOB au travers des autres démarches environnementales, ou des programmes et projets territoriaux, est également une des missions de l'animation. Pour veiller au respect de cette cohérence, la structure animatrice se doit de suivre les démarches de développement et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, la communauté de communes Grands Lacs a suivi les études et projets suivants :

- le plan de gestion simplifié du site labellisé par le Conservatoire du Littoral « courant de Sainte Eulalie »,
- le programme départemental en faveur des lagunes,
- le projet de bassin dessableur de la Pave à Parentis-en-Born,
- les différents plan-plages lacustres,
- les PLU des communes d'Aureilhan et de Luë,
- l'étude de faisabilité d'un itinéraire de randonnée autour du lac d'Aureilhan,
- le suivi annuel du plan de gestion de la Base Aérienne 120 de Cazaux, élaboré par le CEN Aquitaine,
- le SCOT du Born et la démarche des trames vertes et bleues,
- le SAGE des étangs littoraux du Born et Buch.

PARTICIPATION DE LA VIE DU RESEAU AU DELA DU SITE

Mise en réseau

Le dispositif Natura 2000 constitue un réseau. Un réseau de site premièrement, mais également un réseau d'hommes et de femmes, d'animateurs, d'élus etc... Ciblé comme étant LA force de la démarche, il est important de réaliser cette mise en réseau à toutes les échelles.

A l'échelle régionale, qui est vouée à s'élargir à la Nouvelle Aquitaine, le regroupement au sein d'une structure totalement informelle appelée le « Rézo » est effectif depuis 2012 déjà. Il a été initié par quelques animateurs pour :

- favoriser les échanges,
- disposer d'informations récentes et homogènes,
- discuter sur des cas concrets (mise en place d'actions en faveur d'espèce ou d'habitat spécifique),
- échanger des connaissances et compétences,
- etc.

A ce titre, différents outils existent :

- un forum,
- une newsletter diffusée tous les ans,
- une rencontre organisée deux fois dans l'année autour de thématiques partagées par l'ensemble ou la majorité des animateurs.

En 2016 deux journées ont été organisées : la 1^{ère} à Sanguinet sur le site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, au sujet des manifestations sportives en Natura 2000 ; la 2^{nde} à Villeton, sur le site de la Mazière, pour aborder la gestion forestière en site N2000.

Suivi des démarches sur d'autres sites

Dans le cadre de cette mission particulière, l'animatrice Natura 2000 est aussi amenée à se déplacer sur les sites Natura 2000 voisins : les sites dunaires par exemple, et notamment la Réserve Biologique Dirigée de la Maillouyère pour son bilan annuel.

On compte également dans cette mission, la participation aux rencontres de l'ATEN (forum des gestionnaires) et aux échanges avec les animateurs d'autres régions ([association des chargés de missions N2000 de Bretagne](#)) ou l'association Natura 2000 France.



COMMUNICATION

C'est un pôle inévitable dans l'animation et notamment pour ce site à la fois très touristique, vaste, et aux multiples enjeux écologiques.

Outils et publications

1. Mise à jour du site internet

La mise à jour du [site internet](#) est nécessaire. Il subit régulièrement des rafraichissements au travers des actualités, rubrique idéale pour présenter les évènements marquants du site, et également pour diffuser au public des informations générales sur la démarche.

2. Edition de la lettre Natura 2000 n°5

La [lettre d'informations n°5](#) a été éditée en octobre 2016. Cette nouvelle publication s'est portée sur l'étude Cistude réalisée durant l'été.



3. Réalisation d'un poster à l'effigie de chaque lac

Pour vulgariser les enjeux écologiques présents sur les lacs, la réalisation de posters a été lancée. L'animatrice Natura 2000 a alors consulté des illustrateurs nature pour concevoir des dessins représentant les enjeux locaux. Puis un graphiste a réalisé la mise en page des 3 posters à l'effigie des lacs de Cazaux-Sanguinet, Parentis-Biscarrose et de l'étang d'Aureilhan. Ces publications ont été éditées en 100 exemplaires et distribuées aux partenaires locaux. Elles seront rééditées en 2017 en plus grand nombre, pour être diffusées aux usagers et public en général.

Réunions d'informations et prise de contact

1. Au près des élus

Les élus sont régulièrement informés de la poursuite de l'animation du DOCOB, au travers des comités de pilotage, mais aussi par le biais de réunions spécifiques :

- les commissions environnement réunies une à deux fois dans l'année,
- les cellules eau / environnement réunies tous les 15 jours,
- les interventions en conseil municipal. En 2016, les communes d'Aureilhan et de Saint-Paul-en-Born ont profité de ces présentations.

2. Au près d'associations

Dans le cadre de l'animation du DOCOB, plusieurs contacts ont été pris avec des acteurs et usagers du site :

- le comité de vigilance de Biscarrosse,
- l'association de Défense des droits d'usage et de la forêt usagère de La Teste-de-Buch,

Manifestations publiques et animations

1. Journée mondiale des zones humides

Depuis 2013, la communauté de communes s'attache à réunir, autour de la Journée Mondiale des Zones Humides, les différents gestionnaires et acteurs de préservation des milieux naturels afin de montrer au public la réelle importance de ces milieux. Deux manifestations ont été organisées dans ce cadre :

- le samedi 23 janvier 2016 à Biscarrosse, autour du petit étang et du marais de Laouadie,
- le samedi 6 février 2016 à Mimizan dans la réserve biologique dirigée de la Maillouyère.

Des thématiques locales et adaptées aux sites et intervenants avaient été choisies : l'observation des oiseaux et de petits mammifères ou amphibiens. Une vingtaine de locaux et curieux étaient présents sur chaque sortie.



2. Présentation des zones humides aux scolaires

Par ailleurs, conjointement avec les partenaires locaux, il a été décidé de proposer, aux scolaires, la découverte de ces milieux humides. Cette activité est difficilement réalisable en février mais peut s'effectuer dans le courant de l'année scolaire, et notamment à partir des mois de mars et avril. Pour ce faire, une brochure permettant de présenter la démarche et les acteurs impliqués avait été envoyée à tous les établissements scolaires du secteur, courant septembre 2015.

En 2016, c'est l'école du Puntet de Parentis-en-Born et les institutrices des 3 classes de CE1 qui ont souhaité organiser cette journée. Il a donc été décidé, conjointement, d'organiser l'intervention sur les marais aménagés par l'A.C.G.E.L.B. au lieu-dit Lahitte.

Après être intervenus en salle de classe pour expliquer l'objet de la sortie à venir, pré-présenter les enjeux et la diversité écologique, animale et végétale, de ces milieux, les élèves se sont retrouvés le 26 mai 2016 *in situ*, et ont été répartis en 7 ateliers abordant 7 thèmes avec des intervenants différents :

- fonctionnement de la forêt et découverte des différents arbres – ONF,
- fonctionnement des cours d'eau et des lacs – animatrice du SAGE,
- découverte de la faune et de la flore :
 - recherche de traces, empreintes et épreintes – FDC40,
 - Cistude d'Europe – CCGL,
 - découverte de la variété floristique en fonction des milieux – OIT de Mimizan,
- entretien et gestion par les vaches et les chevaux – ACGELB,
- pratique de la pêche et manipulation des cannes – AAPPMA de Parentis-en-Born.

Pour revenir sur le succès de cet évènement, un petit film a été réalisé par le service communication de la CCGL. Celui-ci n'est pas encore diffusé pour des raisons de droit à l'image, mais il pourrait voir le jour prochainement et permettrait de valoriser ce type de manifestation auprès des autres établissements scolaires.

3. Journée Natura 2000 et fête de la nature

Chaque année aux beaux jours du mois de mai, on célèbre [la fête de la Nature](#). Cette manifestation se déroule sur l'ensemble du territoire français (en métropole et en outre-mer) au travers de nombreuses manifestations gratuites organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises, les particuliers, etc...

Créée dans le cadre de la journée internationale de la biodiversité (fêtée le 22 mai), la 10^{ème} édition de la fête de la nature a eu lieu, cette année, entre le 18 mai et le 22 mai 2016. L'occasion pour les curieux de nature de trouver une idée de sortie enrichissante, à proximité de chez eux !

En 2016, le « rézo » des animateurs Natura 2000 de la Nouvelle Aquitaine a également souhaité se placer comme porteur de manifestations. Ces passionnés de nature proposaient, pour l'occasion, de découvrir la biodiversité exceptionnelle des sites Natura 2000 de la région. L'occasion de présenter aussi la démarche Natura 2000, encore méconnue, et qui se [fête aussi le 21 mai](#), en faisant le signe du papillon avec les mains.



GESTION DU SITE & BILANS

Gestion administrative

La CCGL assure les actions générales concernant l'ensemble du site et l'animation du DOCOB. Les actions suivantes sont concernées :

- le montage administratif et financier (plan de financement, bilan d'activités),
- le recrutement et l'encadrement de stagiaires,
- l'ingénierie financière,
- la coordination en interne des actions liées à la biodiversité et Natura 2000.

Chacune de ces étapes, de manière plus ou moins détaillées, sont présentées aux membres du COPIL lors de sa réunion annuelle. En 2016, celui-ci s'est réuni en instance plénière le 25 février à Pontenx-les-Forges. Cela a notamment été l'occasion à l'animatrice de présenter le bilan d'activités de l'année écoulée, et d'aborder les perspectives pour l'année entamée.

Animation de la gouvernance du site

Actuellement la gouvernance du site est assurée par une structure intercommunale : la communauté de communes des Grands Lacs. Or, le périmètre du site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch est plus large que le champ d'action de cette collectivité.

Elle s'est alors associée avec la ville de La Teste-de-Buch et la communauté de communes de Mimizan, pour que l'animation du site soit répartie (financièrement) sur l'ensemble du territoire concerné par le périmètre Natura 2000. Mais c'est une situation ambiguë qui nécessite une évolution. Notamment depuis la création du S.M.B.V.L.B. qui assure la gestion des cours d'eau et rivières du bassin versant ; une échelle logique pour un site Natura 2000 tel que celui qui nous concerne.

C'est dans ce cadre, que l'animatrice a sollicité sa hiérarchie, les élus des deux structures collectives et les partenaires de l'Etat pour voir s'il serait envisageable de transférer la gouvernance du site au syndicat de rivières.

La démarche n'a pas abouti sur une prise de délibération en 2016, mais la réflexion reste d'actualité pour l'année suivante.

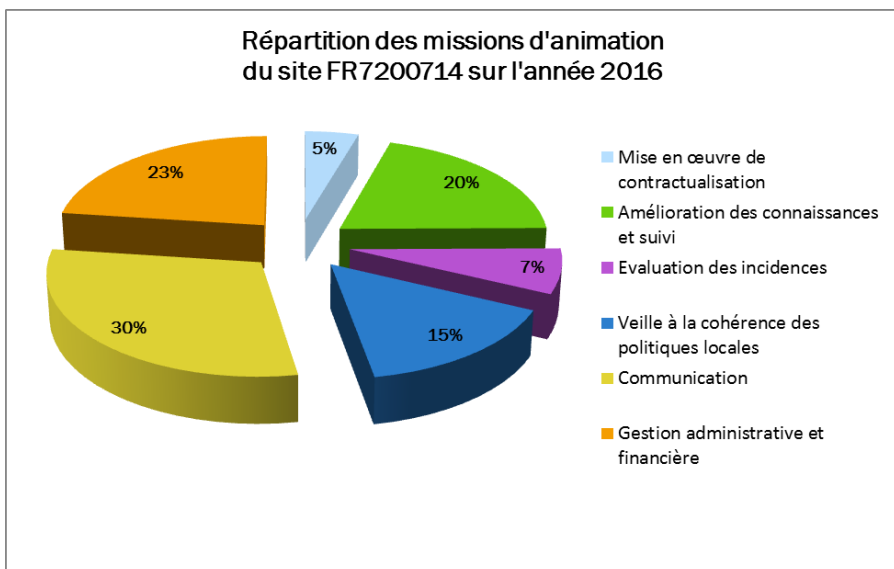
Gestion financière

La réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions et l'évaluation des budgets font également partie des missions de l'animateur Natura 2000.

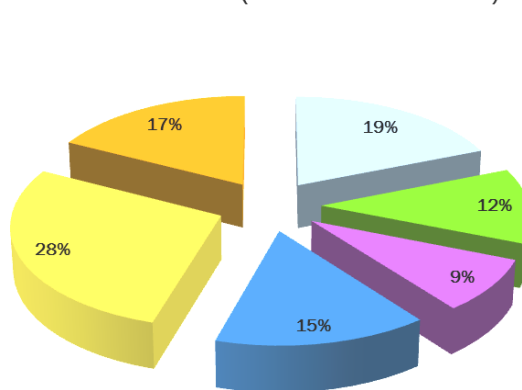
A la communauté de communes des Grands Lacs, l'animatrice est notamment épaulée par le service financier sur ces questions. Quelques réunions de suivis ont donc été organisées pour préparer et suivre les différentes demandes en cours.

Bilan humain

1607 heures sont consacrées à l'animation du site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch.



Prévisionnel 2016 (élaboré en déc. 2015)



Synthèse

Même si deux écarts sont visibles entre la répartition prévisionnelle, annoncée lors de la demande de subvention (décembre 2015), et la répartition réellement effectuée, la structure animatrice du DOCOB peut se féliciter du respect du prévisionnel.

Si l'on devait analyser les deux différences visibles, à savoir : le peu de jours consacrés à la mise en œuvre de la contractualisation et l'augmentation des jours dédiés à l'amélioration des connaissances sur le site, on pourrait dire que c'est un processus normal.

Il paraît effectivement important de bien connaître les enjeux environnementaux d'un site avant de se mettre en action, au risque de bouleverser les écosystèmes. Mais, pour l'année suivante, il paraît important de mettre l'accent sur la mise en œuvre des processus de contractualisation. La charte est en voie d'acceptation par de plus en plus d'acteurs, les valeurs du dispositif Natura 2000 et les enjeux du site des « zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch » sont donc de plus en plus connus et reconnus. En revanche, la mise en place d'actions de restauration est encore timide. Le travail d'animation devra donc être plus important de ce côté-là. Néanmoins, la prochaine année d'animation gardera le cap sur les missions suivantes :

- l'amélioration des connaissances, essentielle, surtout sur un domaine aussi vaste qui nécessite constamment des mises à jour et des précisions ! Il sera possible de faire appel à des compétences extérieures pour mener à bien cette mission (stagiaires, partenaires, etc...), et d'utiliser tous les outils et démarches disponibles (Plan Nationaux d'Actions, suivis divers etc...),
- la communication toujours aussi importante sur ce site Natura 2000. Avec seulement quelques outils (lettre Natura 2000, site internet,...), on compte déjà des résultats satisfaisants en termes d'adhésion à la démarche. De nombreux volontaires s'investissent d'eux-mêmes, ce qui prouve l'efficacité de la mission.

Tous les documents nécessaires à la compréhension de ce bilan (cahier des charges d'études, compte-rendu de réunion, brochure, lettre,...) sont accessibles via les [liens hypertextes](#) ou disponibles à la demande, auprès de l'animateur Natura 2000